

**Allocution du Docteur C. Gerber, membre de la Société Botanique de France,
Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.**

16 août 1927

Saint Paul des Fonts

Monsieur le membre de l'Institut,

Monsieur l'Evêque,

Mesdames et Messieurs les participants à cette belle cérémonie, -

J'ai été, pendant près d'un an, le camarade d'études, à Toulouse, du chanoine Coste, et depuis, des liens d'amicale sympathie resserrés par nos fréquentes rencontres aux sessions extraordinaires de la Société botanique de France, nous unissaient. C'est à ces liens que je dois le périlleux honneur de prendre, sur la demande du comité dont je salue le distingué président, la parole, en l'absence du professeur Flahaut, frappé cruellement dans ses affections les plus chères. Je dis périlleux honneur, car après votre beau discours, Monsieur le membre de l'Académie des sciences, après votre allocution si documentée, Monsieur le secrétaire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, bien peu de chose reste à dire sur l'œuvre botanique, de celui dont nous évoquons la mémoire aujourd'hui. Je me contenterai donc de faire connaître quelques anecdotes de sa vie, trop heureux si je puis contribuer ainsi à la mise en relief de certains traits de ce « petit curé de campagne » qui fut un grand botaniste.

*

* *

Un certain jour, le cardinal Bourret, évêque de Rodez, apprend qu'il est question de renvoyer du grand séminaire de cette ville, un élève coupable d'aimer les fleurs au point d'oublier, dans les promenades collectives, et ses camarades, et l'heure de la rentrée. Circonstance aggravante : le coupable est un récidiviste. Déjà, alors qu'il était au petit séminaire de Belmont, le désir de s'instruire dans la science des plantes lui a fait sauter le mur pour se procurer un traité de botanique qui n'existait pas au collège et qu'il était défendu d'y introduire parce que ne figurant pas au programme. Le cardinal considère au contraire cette concordance comme atténuante et intervient énergiquement en faveur du délinquant; les autorités résistent d'abord, mais finissent par s'incliner et consentent à ne pas mettre à exécution la sentence d'exclusion qui, malgré tout, avait été bel et bien prononcée contre. Coste car c'était lui le coupable. Quelques années plus tard, ledit évêque apprend que celui-ci n'a pas renoncé à sa passion, qu'il est devenu membre de la Société botanique de France et qu'il publie dans le journal de cette dernière des comptes rendus très appréciés d'herborisation (Bassin du Rance, 1886 ; Roquefort, etc., 1886 ; le Causse Central, 1887 ; le bassin du Dourdou, 1888, etc.) Enfin, en 1891, on lui rapporte que la lecture d'une *note* de vingt-deux pages *sur cent cinquante plantes nouvelles de l'Aveyron*, venant après celle, antérieure de cinq ans, sur *environ quarante plantes nouvelles pour la flore de l'Aveyron*, a fait sensation et classe l'incorrigible abbé comme le successeur et le continuateur incontesté du célèbre botaniste aveyronnais Bras. Le cardinal Bourret juge alors l'épreuve suffisante et décide de faire entrer Coste comme professeur de sciences dans l'un des établissements religieux de son diocèse, peut-être le grand séminaire de Rodez d'où il avait failli être renvoyé. Il lui confiera une chaire de chimie et histoire naturelle, et l'envoie à l'Institut catholique de Toulouse pour compléter son instruction dans les parties autres que la botanique.

*

* *

A cette époque, le regretté botaniste Dominique Clos, dont j'avais été l'élève alors qu'il professait à la Faculté des sciences de Toulouse, était directeur du Jardin des plantes de cette ville, et en cette qualité, il faisait des cours municipaux de botanique devant un nombreux auditoire séduit par l'élégance de son langage, et organisait des herborisations très fréquentées. Coste obtint facilement de ses supérieurs l'autorisation d'assister aux uns et aux autres et s'oublie plus d'une fois dans les allées du Jardin botanique à observer les fleurs, en compagnie d'un de ses collègues de la Société, botanique de France, votre serviteur, qui, des raisons impérieuses de santé l'ayant contraint de quitter Paris et ses maîtres, le regretté Edouard Bureau et l'éminent M Guignard, avait repris auprès de son ancien maître de Toulouse sa place de disciple, tout en préparant un concours de professeur suppléant d'une Ecole de médecine sise sous un climat plus doux que celui de Paris (Alger).

Entre étudiants, on se fait facilement des confidences; on se donne des conseils; et voilà comment mon ami était témoin des efforts considérables de l'étudiant laïque pour conserver une foi chancelante, je l'étais de la terreur que l'étudiant congréganiste éprouvait à l'idée qu'il retournerait un jour dans un séminaire, loin du Larzac dont il rêvait d'étudier la flore complète, depuis le temps déjà lointain où l'exploration d'une petite partie de ce plateau lui avait procuré un grand nombre de plantes intéressantes, de suite publiées dans le bulletin de la Société botanique de France (1886).

« Que m'importent la chimie et les honneurs ! J'ai l'âme d'un paysan. Qu'on me laisse vivre au milieu d'eux et des fleurs sauvages ! Me faudra-t-il sauter le mur comme autrefois ? Non, mais, me voyez-vous chanoine, mon bon ami », me disait-il un jour. Et cependant il devint chanoine (1901) - a titre honoraire, il est vrai, ce qui ne lui créait que peu d'obligations. Après un an de lutte vaine, je conseillai au bon curé, qui n'avait pas été consulté sur la nouvelle orientation de sa vie, de solliciter de son évêque la permission de retourner exercer son ministère auprès des braves et simples campagnards caussinols, l'assurant que son bagage scientifique était bien suffisant pour faire de la bonne systématique végétale ; quant à lui, il me conseilla d'ajourner à des temps plus propices à l'obtention de la grâce, mes efforts religieux, affirmant que je finirai Chartreux. Ma prédiction s'est réalisée. Coste, affecté à Sainte-Eulalie-du-Larzac, puis peu de temps après, à Saint-Paul-des-Fonts (1892), se mit de suite à la besogne et, dès 1893, il publiait sa fameuse *Florule du Larzac, du Causse noir et du Causse de Saint-Affrique*, en attendant de devenir (1901- 1906) l'auteur réputé de la magistrale *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*. On ne saurait en dire autant de sa prédiction. Il est vrai qu'il ne faut jamais désespérer. En attendant, que grâces soient rendues aux nombreux ecclésiastiques — puisqu'aussi bien c'est une fête religieuse aujourd'hui — dont les efforts successifs ont fait Coste et sa réputation méritée de savant, depuis son premier maître l'abbé J. Tiquet qui lui inspira dès l'âge de 12 ans la passion des fleurs, jusqu'au brave et regretté abbé Soulier qui fut son collaborateur fidèle jusqu'au jour où la maladie le terrassa lui aussi, en passant: 1° par le chanoine Revel qui lui enseigna l'art de faire un herbier, de savoir le lire, et développa son esprit critique — Coste l'en remercia en achevant (1900) *la Flore du Sud-Ouest de la France* que la mort l'avait empêché de terminer ; — 2° par l'évêque Hector Léveillé, directeur de l'Académie internationale de Géographie botanique qui, non content d'ouvrir toutes grandes les colonnes de son bulletin à Coste et Soulier, organisait des sessions extraordinaires de l'Académie pour leur permettre d'élucider un problème particulier,

d'où *la Florule du Val d'Aran* (1913) qui, avec son supplément (1922) réunit dans 147 pages in-8°, des matériaux de tout premier ordre concernant la végétation de ce point important où finissent les Pyrénées méditerranéennes et commencent les Pyrénées atlantiques ; 3° par le prélat Thomas, secrétaire général de l'Institut Catholique de Toulouse, professeur de mathématiques (analyse) qui eut Coste comme élève et contribua par son enseignement à lui donner cet esprit de précision et de netteté qui le caractérisait; sa verte vieillesse semble se rire du poids des ans, et ma présence à ses côtés, aujourd'hui, prouve suffisamment les bonnes relations qui existent entre les deux Universités toulousaines, la laïque et la congréganiste; d'ailleurs, il n'y a pas deux façons d'enseigner la vérité scientifique à des hommes faits ; 4° par le chanoine Teissier, directeur honoraire de l'Institution Saint-Gabriel de St-Affrique, et le bon curé Guichard, tous deux amis et conseillers écoutés du grand botaniste; 5° enfin, par l'abbé Durand, curé d'Abeillan, près Béziers, cousin de Coste, et pour lequel celui-ci avait une vive affection, — raison seconde, mais importante, qui avait influé sur la décision de mon camarade de rechercher une cure située sur la ligne Millau-Béziers, afin de pouvoir lui rendre facilement visite.

*

* *

Quoi qu'il en soit, je vous dois quelques explications sur les raisons qui m'avaient porté à donner à mon camarade le conseil de s'en retourner d'où il était venu.

Déjà, à cette époque, j'étais atteint de la maladie des vieux documents, — maladie, qui n'a fait que croître, ce dont je me félicite, puisqu'elle me valut à plusieurs reprises l'honneur de me rencontrer avec un compatriote du Lauragais, Monsieur l'évêque de Rodez, ici présent, alors qu'archiprêtre de l'église métropolitaine Saint Etienne, à la restauration de laquelle son nom sera justement attaché, il venait consulter ses voisins des *Archives départementales de la Haute-Garonne* pour quelques inscriptions lapidaires difficiles à déchiffrer. Eh bien, ces vieux documents me montraient qu'un prêtre mondain - je parle d'avant la Révolution, — même simplement un curé de grande ville, — lorsqu'il se mêle de faire de la botanique, est ordinairement un mauvais floriste, tandis qu'un curé de campagne réussit beaucoup mieux dans l'art de décrire les végétaux. Le point délicat, en effet, pour l'auteur d'une flore, est la délimitation de l'espèce. Suivant qu'on lui donne une extension plus ou moins considérable, on aura un nombre de types à décrire relativement faible, moyen ou grand. Dans les deux cas extrêmes, les caractères différenciant ces espèces auront une grande ou une faible valeur ; celles-ci seront très tranchées dans le premier cas, séparées par des nuances dans le second. Les descriptions se ressentiront de ces différences : d'un côté un style concis, des phrases courtes, sans verbes ni articles ; de l'autre, des circonlocutions, des *plus* ou *moins* précédant l'adjectif, des longueurs.

*

* *

M'est avis - peut-être vais-je dire une hérésie -que c'est au confessionnal que le prêtre prend la tournure d'esprit qui en fera un botaniste simplificateur ou pulvérisateur. Or, dans une grande ville, où les éléments intellectuels, artistiques, industriels et commerçants dominant le confesseur est obligé de distinguer des nuances dans une même faute qui aura une valeur différente suivant la complication de l'âme qui l'a commise ; à l'expression si souvent employée : *question d'espèce* il vaudrait mieux substituer *question de variété*. Au contraire, dans la campagne ou dans un quartier

populaire de grande ville, le péché est bien le même, quelque soient les patients l'ont commis, car ils ont tous, l'âme simple. D'un côté, il faudra analyser, disséquer, se servir de la loupe, du microscope — au moral, s'entend — pour juger des différences ; de l'autre, un gros bon sens suffit ; point, n'est besoin même de vulgaires bécicles. Je dis un gros bon sens, car ce dernier permettra d'éviter une simplification trop grande, l'application trop étroite, trop rigoureuse de lois bonnes en elles-mêmes, mais qu'il importe d'appliquer dans leur esprit plutôt qu'à la lettre.

Quoi de plus naturel pour un prêtre que de transporter, dans ses études extraprofessionnelles, les habitudes qu'il a contractées dans l'exercice de son sacerdoce ; d'où trois types de botanistes congréganistes : les pulvérisateurs d'espèces, analystes subtils, les simplificateurs moyens, bons vivants campagnards, les simplificateurs extrêmes, appartenant généralement au clergé régulier, impitoyables dans l'application de la loi.

Comme exemple du premier type, je citerai le directeur du Cabinet d'histoire naturelle du cardinal Loménie de Brienne dont la chapelle archiépiscopale abrite justement les archives de la Haute-Garonne auxquelles je faisais allusion tout à l'heure. Ce directeur, l'archidiacre Pourret, dans le manuscrit de sa flore de la Province narbonnaise ou *Chloris narbonensis*, avait tellement multiplié les espèces et les variétés que l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse ne consentit à imprimer cet ouvrage, en 1788, qu'après l'avoir fait réduire au dixième.

L'abbé Dulac, auteur de la *Flore des Hautes Pyrénées*, appartient au troisième type, et il suffit de feuilleter cette Flore pour voir la cacophonie qui résulterait en botanique de l'application trop rigoureuse des lois de la nomenclature.

Quant au chanoine Coste il est le meilleur exemple du second type. Son bon sens, son sentiment si juste de la mesure et des affinités lui ont fait constamment éviter les deux écueils précédents. Aussi doit-on féliciter Paul Klincksieck de l'avoir choisi entre cent pour décrire la végétation de notre France au début du XXe siècle. Voyez en quels termes élogieux l'éditeur parle de son collaborateur :

« La *Flore Coste* est terminée. Si enfin nous possédons une statistique complète et détaillée de la végétation de notre pays, plus complète que celle de *Grenier et Godron* (datant de 1848 à 50 et ne comprenant ni la Savoie ni les Alpes-Maritimes), c'est à un curé d'un petit village des Cévennes, mais zélé botaniste, que nous le devons.

Il a fallu huit ans aux deux professeurs Grenier et Godron, disposant des avantages de deux Facultés des sciences, pour achever leur Flore, dépourvue de figures. Eux-mêmes suivaient à quarante ans d'intervalle la Flore de Lamarck et de Candolle.

L'abbé Coste, réduit à peu près aux seules ressources de son herbier, considérable il est vrai, et aux prêts obligeants de quelques amis, a terminé sa Flore en six ans et demi. Et cependant, il a dû non seulement en rédiger le texte, mais encore préparer les plantes pour les dessinateurs, signaler à ceux-ci les détails à reproduire, corriger les croquis et revoir les dessins.

L'éditeur qui, pendant plus de six ans, a suivi l'abbé Coste dans l'élaboration de son ouvrage, a, mieux que qui que ce soit, pu apprécier avec quelle méthode sûre et quelle précision celui-ci a dressé son manuscrit. Ce manuscrit, dont le brouillon a servi à la composition, était si parfait qu'il n'a jamais fallu plus d'une feuille d'impression pour les corrections. Qu'on parcoure les pages 715 à 724 du tome III, la liste des *fautes* est courte. »

*

* *

Aussi peut-on dire que de toutes les Flores qui ont essayé de remplacer celle de Grenier et Godron, celle de Coste est la meilleure. C'est à elle que s'adressent de préférence les botanistes descripteurs, les phytogéographes, les phytosociologues. C'est elle qu'ils considèrent comme leur *Vade-mecum*, ainsi qu'en témoigne M. Flahaut, le maître incontesté de la géographie botanique 'française, dans les lignes suivantes de l'introduction placée en tête du premier volume :

« Notre zélé confrère comble nos vœux en rédigeant sous une forme simple et claire une Flore nouvelle qu'il met au courant de nos connaissances floristiques, à laquelle il joint des renseignements phytogéographiques. Nous lui savons gré de n'avoir pas reculé devant les difficultés d'une pareille entreprise. Nous sommes reconnaissants à son éditeur et à lui de nous avoir fourni l'occasion de donner aux botanistes français, dont cette *Flore* deviendra 'le *Vade-mecum*, quelques indications sur les faits acquis et sur les nombreuses lacunes que nous les convions à combler. »

Certes, la Flore de Gillet et Magne rend des services ; mais, pour condenser en un volume moyen la matière des trois volumes de Grenier et Godron, ces botanistes ont dû supprimer un certain nombre de bonnes espèces et décrire les autres d'une façon trop brève. La Flore de Rouy, elle aussi, est utile mais en dilatant en 14 volumes cette même matière, l'auteur a donné trop d'importance non seulement aux sous-espèces, variétés, formes, mais encore aux variations les plus légères. Il en est résulté, comme le dit très justement Coste, un véritable chaos au milieu duquel les plus habiles ont beaucoup de peine à se reconnaître.

Ce qu'écrivait Lamotte en 1877, dans son *Prodrome de la Flore du Plateau Central*, est toujours vrai : Une des plus grandes difficultés que présente de nos jours la botanique descriptive est cette quantité infinie de formes élevées au rang d'espèces et qui encombrant nos livres : les noms trop nombreux ne sont plus retenus par la mémoire la mieux douée, et souvent ces espèces micromorphes ne peuvent plus être reconnues par les auteurs même qui les ont créées. Repoussant cette division à l'infini, Coste n'a admis dans les trois volumes de sa Flore que des espèces de bon aloi, possédant des caractères qui permettent de les distinguer sûrement. De cela, on ne saurait trop le louer. On ne saurait trop le louer également d'avoir, généralisant l'heureuse initiative de Gillet et Magne, d'avoir fait suivre chaque description d'espèce, de dessins représentant le port de la plante et ses caractères essentiels. On ne saurait trop le louer enfin d'avoir, comprenant qu'un véritable savant n'est pas omniscient, demandé à l'éminent professeur de l'Université de Montpellier, M. Charles Flahaut, de rédiger la partie géographie botanique générale de sa Flore.

*

* *

Le curé du petit village des Cévennes, ainsi que l'appelle l'éditeur de la *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des pays limitrophes*, était un esprit cultivé. Très bon botaniste — Coste avait été professeur de latin à Villefranche-de-Rouergue avant de devenir étudiant en Sciences chimiques et naturelles à Toulouse, - la littérature française n'avait pas de secret pour lui. Je n'ai jamais sa belle citation de Fontenelle, lors de la dernière herborisation du professeur Clos que nous suivîmes, citation que j'ai été heureux de retrouver sous la plume du professeur

Flahaut, dans le bel éloge qu'il a consacré à Coste dans le bulletin de la Société botanique de France de 1924, car cela prouve combien celui-ci y tenait.

Nous nous trouvions dans la forêt de Boucone et nous devisions devant notre cher maître si indulgent pour les jeunes, sur les diverses façons de faire de la botanique, à propos d'un livre de Timbal Lagrave, intitulé *Reliquiae Pourretianae*. Votre serviteur ayant, abrité derrière Montaigne, pour conclure, lancé cette boutade : « *La considération de la nature est une pasture propre à nos esprits ; elle nous eslève et enfle, nous fait desdaignier les choses basses et terriennes, par la comparaison des supérieurs et célestes* », Coste répliqua « *la botanique est une science qui ne s'apprend pas dans les cabinets. Il faut parcourir les campagnes, gravir les rochers, franchir les précipices. Les seuls livres qui paraissent nous instruire à fond dans cette matière ont été jetés au hasard sur toute la surface de la terre, et de là vient aussi qu'il est si rare d'exceller dans cette science* ». Puis, comme nos regards interrogateurs se dirigeaient vers le maître, Dominique Clos, souriant; nous dit : « *Allons, je suis content de vous* ».

Coste était également félibre. J'ai connu peu de botanistes languedociens assujettissant avec autant de facilité le dialecte aux rigueurs de la versification. Ses chansons étaient pleines de verve et d'humour, et c'était un régal, me disait encore ce matin l'abbé Suc, de Béziers, lorsque mon camarade en entonnait une, à la fin des agapes auxquelles le cousin Durand aimait à convier ses confrères, les curés des environs. Parfois les enfants d'Abeillan venaient les chanter en chœur sous la direction de Coste, chef d'orchestre au geste et à la mimique si expressifs. Ajoutez à cela que le curé de Saint Paul-des-Fonts était un brillant causeur, à la réplique vive, au mot à l'emporte pièce, et vous conviendrez qu'il avait tout du bon vivant.

*

* *

Ecoutons, pour terminer, M. Flahaut, évoquer sa vie de botaniste dans ce coin des Cévennes :

« *Ayant réduit peu à peu les besoins de sa vie matérielle, sa boîte de fer blanc constituait à peu près tout son bagage quand il n'y avait pas de malades à encourager, pas d'enfants à catéchiser, pas d'imprévu à envisager, dans la paroisse, certain qu'un confrère dévoué veillait sur ses ouailles, il se mettait en route le piolet à la main, un cartable sous le bras et il allait, fouillant les coins, gravissant les rochers. Tous les pâtres, tous les paysans connaissaient ce petit curé lesté comme un chamois, toujours affable, toujours souriant, parlant avec humour le langage du terroir. Ils le suivaient des yeux à travers les solitudes des Causses, reconnaissants qu'il fît un détour pour venir jusqu'à eux.* »

Pour le voir, maintenant, pâtres et paysans n'auront qu'à diriger leurs regards vers la place de l'église où il a si longtemps officié, consolé, réconforté et où, grâce au talent du sculpteur Marc Robert, l'apôtre qu'il était leur sourit à tout jamais. Les botanistes parcourant le Larzac, viendront eux aussi, j'en suis sûr, se recueillir à l'ombre de l'image fidèle de cet enthousiaste de la nature, de leur maître à tous, à la mémoire duquel, j'apporte aujourd'hui le salut de la Société botanique de France.